

■ **Plafonsystem, André Bühler**, à Bussigny-près-Lausanne, entreprise générale dans le domaine des faux-plafonds, en faillite (FOSC du 12.02.1999, p. 1010). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 7 novembre 2002. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 3589 du 07.04.2003
(00946562 / CH-550.0.042.747-0)